

M. Turner (Vancouver Quadra): Si vous ne savez pas quoi répondre, asseyez-vous.

M. McInnes: Je peux seulement supposer . . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: La parole est au député de Regina-Ouest.

* * *

LES AÉROPORTS

LES SERVICES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question pour le ministre des Transports. Hier soir, à W5, on a dit que les services de lutte contre les incendies des aéroports étaient dangereusement insuffisants. En juin, l'an dernier, j'ai interrogé l'ancien ministre sur l'achat de 75 nouveaux camions de pompiers. Il m'a dit qu'on avait remanié le financement. Aujourd'hui, il y a 150 pompiers de moins qu'il y en avait à l'époque. Quelle mesure le ministre des Transports prend-il pour réengager ces pompiers? Où sont les 75 nouveaux camions?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, les camions en question ont été commandés et on est en train de les fabriquer.

M. Benjamin: Depuis trois ans?

M. Crosbie: Pas depuis trois ans. Je me rappelle que 34 sont fabriqués en vertu d'un contrat et 34 autres en vertu d'un autre contrat. Ce sont des véhicules d'intervention rapide. Il y a aussi six véhicules tout terrain en construction. Le compte y est.

• (1500)

Il n'y a eu aucun changement dans le nombre de personnes employées dans le service de sauvetage en cas d'écrasement et d'incendie. Il emploie environ 650 personnes réparties dans 60 endroits du pays. Il coûte environ 40 millions de dollars par année aux Canadiens. On a modifié cet été le règlement sur le surtemps, et cela a agacé ou irrité certaines personnes qui n'ont plus l'occasion de faire autant de surtemps qu'avant.

Le député peut être assuré que j'ai étudié attentivement la question avec les employés de mon ministère. Je suis certain que notre service est suffisant et même plus, si on le compare à ceux des États-Unis, de l'Australie ou d'autres pays.

Questions orales

LE TRANSPORT AÉRIEN

LES SERVICES OFFERTS AUX AVIONS VOYAGEANT DANS L'ARCTIQUE

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais aussi demander au ministre quelle mesure son ministère prend pour remplacer les services offerts aux avions commerciaux voyageant dans l'Arctique que le ministère de la Défense nationale a annulés. Ces services sont les vérifications de la vitesse en vol, de l'altitude et de la vitesse au sol ainsi que les renseignements météorologiques en route. Quelle autre organisation offrira ces services aux avions commerciaux dans le nord du Canada et dans l'Arctique?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, je vais devoir prendre note de cette question parce que c'est la première fois qu'on m'en parle. Je puis garantir au député . . .

M. Benjamin: La Défense nationale ne vous l'a pas dit?

M. Crosbie: Ils ne me l'ont pas dit personnellement. S'ils ont supprimé ces services, j'imagine cependant que notre ministère est au courant et qu'il y a d'autres services en place. Pour rassurer le député, je vais me renseigner et je lui en parlerai.

* * *

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

LA PARTICIPATION AU SECTEUR DES VALEURS MOBILIÈRES— L'ANNONCE D'UNE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Finances et concerne l'annonce faite la semaine dernière par le gouvernement ontarien de son projet d'ouvrir à toutes les institutions financières la participation au secteur des valeurs mobilières réglementé par le gouvernement provincial. Après deux années d'étude, le gouvernement n'a toujours pas de politique en matière de participation ni de nouvelle loi sur les institutions financières.

Le ministre ne croit-il pas que les Canadiens méritent mieux que cela? Va-t-il au moins nous dire en quelle année le gouvernement va se décider à faire preuve d'autorité à cet égard?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, la députée n'ignore pas que le gouvernement ontarien a fait connaître ses intentions et ses aspirations à l'égard d'une seule composante des institutions financières, soit le secteur des valeurs mobilières. Nous sommes à mettre au point une politique globale à l'égard des institutions financières, politique que nous allons présenter très, très bientôt.